

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

RÈGLEMENT (UE) N° 73/2010 DE LA COMMISSION

du 26 janvier 2010

définissant les exigences relatives à la qualité des données et des informations aéronautiques pour le ciel unique européen

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 23 du 27.1.2010, p. 6)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement d'exécution (UE) 2020/469 de la Commission du 14 février 2020	L 104	1	3.4.2020

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:

[http://data.europa.eu/eli/reg/2010/73\(1\)/2014-10-20/fra](http://data.europa.eu/eli/reg/2010/73(1)/2014-10-20/fra)